



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

Lettre de l'AMDQ – n°58 – Janvier 2021

LE MOT DU PRÉSIDENT

Jean-Loup Jourdain

Chers amis,

Comme nous vous l'avions indiqué en Novembre, votre Conseil a évolué, Arnaud de Vaureix ayant souhaité alléger ses responsabilités dans notre Association. Aussi il me revient, pour la première fois, de rédiger l'éditorial de cette Lettre.

Le fait essentiel de cette saison est bien sûr la fermeture administrative des remontées mécaniques, qui transforme totalement l'environnement montagnard. Au-delà des conséquences économiques, qui seront très certainement violentes pour l'ensemble de l'économie « montagne », cela nous amène à reconsidérer comment apprécier et profiter de cet environnement exceptionnel.

Venir à Megève et à Demi-Quartier est assurément essentiel pour affirmer notre soutien à cette communauté, et à son économie. Rien de plus triste que les volets fermés dans les immeubles et chalets !

Comme vous l'avez vu, l'enneigement est cette année tout à fait exceptionnel, et nous met du baume au cœur. Cela facilite réellement le développement de nouvelles (ou oubliées) activités : les balades en raquette permettent un contact plus personnel avec la nature, tout en conservant la convivialité possible en petit groupe – la prudence veut que l'on ne parte pas en montagne seul.

Le ski de randonnée a également pris, grâce à cet enneigement, un franc essor, à pratiquer en compagnie d'un guide ou d'un moniteur, pour trouver les meilleurs itinéraires en pleine sécurité.

La convivialité des bars et restaurants de la station nous manque, mais c'est le prix de notre contribution à la lutte contre la pandémie. Cette convivialité reviendra !



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

Autre sujet essentiel pour nos adhérents, la révision du PLU. Ce sujet est apparemment passé au second plan face aux exigences de la situation économique et sanitaire. Nous sommes pleinement mobilisés sur cette révision, et Arnaud de Vaureix, qui reste avec nous en tant que Vice-président, sollicitera, opiniâtre mais convivial, la Municipalité pour que cette révision soit menée à bien.

Profitons du cadre enchanteur de cette vallée, et de toutes les prestations proposées !

Bonne année, bien enneigée, à tous !



Le Conseil d'administration est aujourd'hui composé comme suit:

Président : Jean-Loup JOURDAIN

Vice-présidents : Arnaud de VAUREIX et Bernard
POUJADE

Trésorier : Bernard MOUY

Secrétaire Générale : Christine THORAL-PAUL

Membres du Conseil :

Frédéric DAWANCE, Dominique DUNANT, Claire
GREMONT, Jean-Paul SABET, Roland VAXELAIRE



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

MESSAGE ENVOYÉ PAR L'AMDQ AUX AUTORITÉS, JANVIER 2021

Madame Le Maire de Megève, Monsieur le Maire de Demi-Quartier,
Mesdames et Messieurs les élus de Megève et Demi-Quartier,
Mesdames et Messieurs représentants les forces économiques et culturelles de
Megève et Demi-Quartier,

Fermeture des Remontées Mécaniques en février !

Madame Le Maire de Megève disait dans une interview le 26 novembre dernier : « nous avons le sentiment d'avoir été trahis ».

Nous comprenons bien que ce sentiment avant les fêtes de Noël était partagé par vous tous, acteurs de la vie des communes de montagne et notamment de Megève et Demi-Quartier, et encore plus aujourd'hui où cette fermeture est prolongée pour les vacances scolaires de février. Qu'en sera-t-il pour mars ? Nous n'en savons rien mais une chose est certaine, les espoirs sont minces.

Les adhérents de l'Association des Amis de Megève et Demi-Quartier se sentent parfaitement solidaires. Nous incitions nos adhérents beaucoup de résidents réguliers à venir dans nos montagnes pour les fêtes de fin d'année. Vous avez fait beaucoup pour animer nos villages et proposer des activités qui restaient autorisées. Bravo, vos visiteurs n'ont pas été déçus et les échos que nous avons pu recevoir témoignaient du dynamisme dont vous avez fait preuve.

Comment apporter notre soutien ? Au printemps dernier nous avons fait quelques gestes modestes en faveur des résidents des Monts Argentés ainsi que des soignants. Par ailleurs, nous avons décidé d'apporter notre contribution au développement des activités du Club des Sports.

Mais aujourd'hui ? Vous faites beaucoup, n'hésitez pas à nous solliciter pour participer à l'animation de nos stations.

Dans son édito du Bulletin Municipal de Megève de cet automne, Madame le Maire de Megève écrivait : « ... ont permis à tous de ressentir la fierté que nous avons, aujourd'hui, de faire partie d'une communauté. »

Sachez que notre Association a le sentiment de faire partie de cette communauté dans laquelle vous nous avez accueillis et que nous sommes solidaires face aux difficultés rencontrées.

Nous avons confiance dans le fait que nous réussirons ensemble à permettre à nos communes de s'en sortir.



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR L'AMDQ

À l'occasion de son 45ème anniversaire, l'Association des Amis de Megève et Demi-Quartier (AMDQ) fait évoluer son identité graphique. L'association se munit d'un nouveau logo, d'un nouveau site internet et de nouveaux outils de communication.

NOUVEAU LOGO

L'AMDQ renouvelle son image pour mieux poursuivre son engagement en faveur de Megève et de ses résidents permanents ou non. Cette nouvelle identité incarne nos principes et valeurs centrales : montagne, village, patrimoine, sport.

Notre identité visuelle est ainsi modernisée autour de plusieurs symboles et d'une signature lisible. On y identifie avant tout deux sommets et un village surmonté de son cloché traditionnel. Le tout est entouré d'un cercle qui invoque tout à la fois, le ciel, le soleil, le cercle protecteur.

Les couleurs bleues et jaunes restent mais dans une tonalité plus vivante.



NOUVEAU SITE INTERNET

Avec la création de la nouvelle identité visuelle, il devenait essentiel d'adapter et d'optimiser le site internet de l'association afin d'améliorer sa facilité d'emploi, le temps de chargement et l'expérience utilisateur sur téléphone mobile comme sur tablette et PC. C'était également l'occasion de faire ressortir les buts et la mission des Amis de Megève et Demi-Quartier et de porter un regard critique sur l'architecture et les textes du site internet.

La première phase de notre travail a consisté à reprendre les textes, puis à effectuer un audit ergonomique du site existant avant de construire des prototypes qui puissent mettre en avant les éléments les plus importants. L'architecture devait également prendre en compte le fait que le Conseil de l'association, et sa secrétaire générale en particulier, puisse mettre à jour tous les textes, agendas, lettres et formulaires de manière simple et intuitive.

L'avez-vous repéré ?

Certains distinguent un sourire dans le nouveau logo ou encore un casque de ski. Chacun peut lire le nouveau logo de l'AMDQ à sa façon, mais nous avons clairement cherché à y exprimer la proximité avec la nature et le patrimoine de nos exceptionnelles communes



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

La première phase de notre travail a consisté à reprendre les textes, puis à effectuer un audit ergonomique du site existant avant de construire des prototypes qui puissent mettre en avant les éléments les plus importants. L'architecture devait également prendre en compte le fait que le Conseil de l'association, et sa secrétaire générale en particulier, puisse mettre à jour tous les textes, agendas, lettres et formulaires de manière simple et intuitive.

Équipe en télétravail

Avant la crise du Covid-19, de nombreux projets de l'association étaient déjà conduits sous forme de télétravail, en faisant parfois appel à des spécialistes en-dehors de ses membres. C'est donc tout naturellement qu'une petite équipe s'est mise en place sous la responsabilité de Frédéric Dawance afin de concrétiser les idées et les souhaits du Conseil.

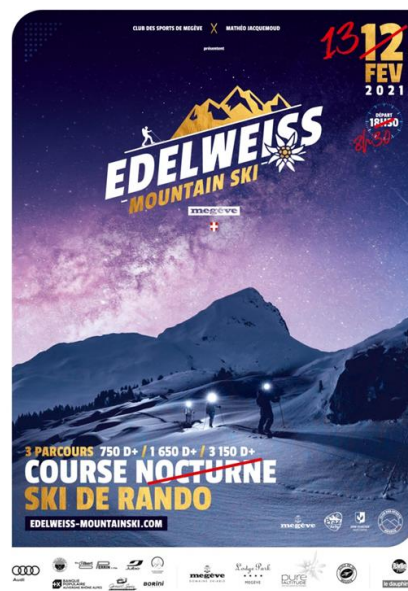
Nous espérons que le nouveau site de l'association, qui est aujourd'hui en ligne sous www.amis-de-megève.com, vous plaira et qu'il facilitera les interactions entre les membres. En particulier, la section « Espace Membres » vous permet dès maintenant de renouveler votre cotisation, d'obtenir votre reçu fiscal et de vous inscrire aux prochains événements (que nous espérons nombreux à compter de cet été). Par ailleurs, les sections « Agenda et Courriers » et « Lettres et AG » vous permettront de retrouver les dernières nouvelles de l'association et l'historique de notre action.

Vos commentaires sont toujours les bienvenus et vous ne devez pas hésiter à les adresser par mail à contact@amis-de-megève.com

F. Dawance

L'AMDQ DEVIENT LE PARTENAIRE OFFICIEL DE L'ENSEMBLE DES ÉVÉNEMENTS DU CLUB DES SPORTS POUR L'ANNÉE 2021.

« On est fier d'avoir obtenu la confiance d'un acteur important de la vie locale qui s'inscrit dans une dimension sociétale en soutenant notre politique d'ouverture*. C'est d'autant plus important, qu'il n'apporte pas qu'un soutien financier. Les Amis de Megève sont également physiquement à nos côtés, dans les rangs des bénévoles », se réjouit le Président du Club des Sports, Bernard Blandin.



Dans un esprit de fête et la volonté de créer des liens, 10 membres de l'Association ont déjà activement participé au MEGÈVE NATURE TRAIL de cet été en encadrant les courses pour les enfants.



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

POINT SUR LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE MEGÈVE

Les règles d'urbanisme de la ville de Megève sont actuellement régies par le PLU voté en mars 2017. Constatant ce que l'on peut qualifier de « sur urbanisation » dans les zones constructibles, le Conseil Municipal de Megève a pris la décision en septembre 2018 de lancer une révision de ce PLU. Comme nous vous l'indiquions au cours de notre AG de l'été dernier, ce dossier n'avait pas beaucoup progressé. Les choses se sont encore compliquées depuis.

En effet, conformément à son statut de « Commune Touristique », Megève a été contraint de signer avec l'état une convention pour le logement des travailleurs saisonniers ce qui a été fait en décembre 2019. Une conséquence fut la décision prise par la municipalité de Megève l'été dernier de « ... mettre un terme à la procédure de révision ouverte par délibération du 4 septembre 2018 et d'engager une nouvelle procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme... ». Pour cette nouvelle procédure, « ... les objectifs poursuivis reposent sur les priorités suivantes : ...logement permanent et... travailleurs saisonniers... économie locale... unité architecturale... contexte environnemental... ».

Cette révision générale se traduit par la nécessité de tout « remettre à zéro » ce qui va prendre minimum deux ans ! En parallèle, Madame le Maire de Megève nous avait dit qu'elle lancerait une « révision simplifiée » permettant de modifier le règlement du PLU existant dans le sens, notamment, d'une diminution des volumes constructibles sur certaines zones. Cette procédure aurait pu se traduire par des décisions en 2021.

Malheureusement nous craignons que la crise actuelle ne permette pas à nos élus de consacrer le temps indispensable pour faire avancer un tel dossier.

Des nouveaux chantiers de grande envergure ont encore été lancés cet automne...



Photo J-L. Jourdain

A de Vaureix



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU JEUDI 30 JUILLET 2020

En introduction de notre assemblée générale nous avons eu un entretien très intéressant et instructif avec Anthony BENNA, champion du monde de ski de bosses en 2015 suivi d'une communication de Stéphane PICOT, directeur du Club des Sports, sur le Trail 2020

Début de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Amis de Megève et Demi-Quartier à 18h00. Après émargement, 94 adhérents sont présents ou représentés.

Arnaud de Vaureix, Président de l'Association, préside l'Assemblée.

Chers amis,

Tout d'abord, je veux vous remercier pour votre présence, vous adhérents mais aussi nos élus, notamment Mme Catherine Julien Brèches, réélue Maire de Megève ainsi que Monsieur Stéphane Allard nouveau Maire de Demi-Quartier.

Certains de vos proches ont pu être touchés par la pandémie ; Megève et Demi-Quartier n'ont pas été épargnés. A toutes les familles endeuillées, votre Conseil exprime toute sa sympathie. Vos présences sont le témoignage de l'attachement que vous portez à nos communes.

Avant d'entamer cette Assemblée Générale, je souhaite rappeler la mémoire d'Edith Allard, native de Demi-Quartier et Adjointe au Maire de Megève durant les 6 dernières années. Edith est décédée subitement et ses funérailles ont eu lieu le 4 mars alors qu'elle était candidate pour un 2ème mandat. La cérémonie à laquelle j'ai assisté était particulièrement émouvante dans une église bondée. Tout ce monde témoignait d'une amitié sincère de toute une population vis-à-vis d'Edith. Dans le cadre du mandat que notre Association m'avait confié et de ses responsabilités au Conseil Municipal, j'ai eu la chance de rencontrer Edith à de nombreuses reprises. Je n'oublierai pas son esprit vif et son sourire perpétuel. Je pense que tous ceux d'entre vous qui l'ont connue garderont son souvenir en mémoire.

Notre AGO se déroule dans des conditions très particulières dues aux mesures sanitaires que nous nous devons de suivre. Masqués comme nous le sommes, je ne suis pas certain de tous vous reconnaître... L'Auditorium que nous remplissons presque chaque année pour notre AG ne permettait pas de tenir nos distances – je préfère utiliser distances physiques à distances sociales. Nous voilà donc dans la Salle des Congrès qui pourrait accueillir 600 personnes...

Je vous rappelle l'ordre du jour de notre AGO :

Rapport Moral,
Rapport Financier,
Quitus au Conseil d'Administration,
Election d'un nouvel administrateur en
remplacement d'un administrateur démissionnaire,
Fixation du montant des cotisations,
Questions diverses



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

Rapport moral

Je vous rappelle la composition du bureau

Bernard Poujade Vice-Président,

Jean-Loup Jourdain qui a accepté de prendre la responsabilité de Vice-Président.

Christine Thoral-Paul Secrétaire Générale, qui a fait le déplacement depuis la Bretagne spécialement pour cette AG. Vous aurez remarqué que la distance n'empêche pas Christine d'être toujours aussi active. Et ça depuis 18 ans. On ne la remerciera jamais assez pour le travail qu'elle accomplit pour notre Association.

Bernard Mouy, Trésorier

Un de nos administrateurs -Olivier Mayerasa décidé de donner sa démission de membre du Conseil. Nous le remercions du travail qu'il a accompli durant ses dix-huit mois de mandat notamment pour notre Lettre d'Information. Claire Grémont a posé sa candidature pour le remplacer. Claire se présentera à vous tout à l'heure mais je tiens à dire dès à présent qu'elle s'est déjà investie pour notre Association durant les dernières semaines. Notamment dans les contacts avec Monsieur Stéphane Picot, nouveau Directeur du Club de Sports.

Nous venons de vivre une année très particulière, période électorale suivie du confinement puis suivi d'un déconfinement progressif dans lequel nous vivons avec la crainte d'une reprise de la pandémie. Cette période n'a pas été propice à faire évoluer les dossiers mais nous allons essayer de vous rendre compte de ce qui s'est passé.

Élections

Il n'était pas question pour l'Association de prendre parti. À Demi-Quartier, les choses étaient simples, autant de candidats que de postes à pourvoir, tous les candidats ont donc été élus au 1er tour ; Monsieur Allard, ici présent, a été élu Maire.

À Megève, nous avons écrit aux deux têtes des listes candidates en leur posant un certain nombre de questions qui, nous le pensions, correspondaient à vos préoccupations. Nous vous avons transmis le 21 février les réponses de Madame Jullien-Brêches et de Monsieur Béchet. La liste « Notre parti c'est Megève » dirigée par Madame Jullien-Brêches a obtenu 19 Conseillers municipaux et la liste « Nous Megève » menée par Monsieur Marc Béchet 4 Conseillers municipaux.

Confinement

Un certain nombre d'entre vous étaient ici. Combien ? Aucune idée !



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

Il y a eu, bien sûr, quelques incidents entre résidents permanents et des résidents non-permanents qui avaient décidé de se confiner ici. Mais, comme je l'avais écrit dans notre dernière Lettre d'Information, pas de pneus crevés ou d'actes désobligeants comme dans d'autres stations proches de nous. J'étais, personnellement à Megève quand la décision de confinement a été prise.

Nous avons décidé, avec mon épouse, de rester. Je n'ai pas eu à le regretter.

La préoccupation de votre Conseil était : mais que pouvons-nous faire pour soutenir ces deux communes que nous aimons ? Dans notre courriel du lundi 16 mars, nous vous faisons part de ces préoccupations et vous demandions si vous aviez des idées. Nous avons eu de nombreux contacts avec les élus et le personnel de la Mairie de Megève et de Demi-Quartier, l'Ehpad Les Monts Argentés, le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales), l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural), l'UCHARM (Union des Commerçants, Hôteliers, Artisans et Restaurateurs de Megève), Syndicat des Agriculteurs...

Que les adhérents présents fassent des gâteaux pour le personnel soignant de la Maison des Anciens ?
Logistique difficile...

Offrir une tablette pour que les résidents de la Maison de Retraite aient des contacts visuels avec leurs proches ? Personnel en nombre jugé insuffisant pour les accompagner.

Ordinateur pour les écoles ? Pas de besoin exprimé.

Des masques pour le personnel de l'Ehpad et de l'ADMR ? Nous avons été mis en contact avec un importateur pour commander 2.500 masques (budget 2.500 €). Paiement comptant, délais (1 mois), nous n'avons pas donné suite. Pas de regret quand nous avons appris qu'une société de Megève (et pas des moindres) a commandé et payé des masques qui ne sont jamais arrivés...

Des primes pour le personnel soignant ? Le personnel de l'EHPAD va bénéficier d'une prime de 1.000 € par l'état.

Finalement,

Nous avons offert (au nom de l'Association) 100 œufs de Pâques pour tout le personnel de l'Ehpad et de l'ADMR ainsi que pour les bénévoles du CCAS.

Pour le 1er mai, ce sont 125 pots de muguet que nous avons livré à l'Ehpad pour le personnel et les résidents. Là aussi au nom de l'Association.

Urbanisme PLU

Je vous rappelle que le Conseil Municipal de Megève avait pris la décision au cours de sa réunion du 4 septembre 2018 de réviser le PLU. Les causes principales de cette décision, vous les connaissez : en résumé « sur urbanisation » ! Vous le constatez tous les jours en vous promenant, des fondations béantes, des grues partout... Nous n'avons pu qu'applaudir cette décision d'entamer une révision du PLU.

Au cours de notre AG d'août dernier, je vous informais que nous avons été invités par Madame Le Maire de Megève à participer au Comité de Pilotage (Copil) travaillant sur ce dossier. Nous avons participé à une 1ère réunion le 26 juin 2019 et nous devons participer à la 2ème prévue le 12 août 2019.



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

Cette réunion a malheureusement été reportée par Madame le Maire et puis nous sommes entrés dans la période préélectorale et plus rien ne s'est passé. Nous n'avons pu que le regretter dans la mesure où pendant ce temps-là, les permis ont continué à être délivrés et les grues proliférer. Nous sommes entrés ensuite dans la période du confinement. L'équipe municipale de Megève a été élue au 1er tour soit le 15 mars. Mais !!! Sur instruction du Ministère de l'Intérieur, le nouveau Conseil n'a pu se réunir la 1ère fois que le 25 mai. C'est seulement à cette date que le Maire et les adjoints ont été élus. Entre les deux ? Une situation inédite, c'est l'équipe précédente dont le mandat a été prolongé. Et ce, avec une priorité, gérer la crise sanitaire. Ce n'était pas le bon moment pour faire avancer la révision du PLU.

Madame Le Maire de Megève a pris la décision de ne pas déléguer la compétence Urbanisme et donc de la révision du PLU et la Commission travaillera sous son autorité directe. J'y vois un signe de bon augure. Presque deux ans se sont écoulés depuis la décision de révision ! Le temps presse. Nous comptons sur vous, Madame le Maire, pour agir vite.

Activités de l'Association

Le verre que nous avons organisé en décembre nous a permis de nous retrouver à l'hôtel du Soleil d'Or. Ce moment était très sympathique. Si l'on se réfère aux chiffres donnés par l'hôtel, nous étions environ 80. Nous pensons que c'est une expérience à recommencer.

Nous travaillons ardemment sur notre modernisation : logo, flyer, site...

Par contre les mesures sanitaires en cours nous ont fait renoncer à organiser des activités cet été. Nous avons imaginé de remplacer notre dîner annuel par un déjeuner. Mais comment respecter les distances physiques en prenant un verre ? De même pour ce soir, pas de verre de l'amitié.

Comme vous l'a dit Stéphane Picot tout à l'heure, nous nous sommes engagés comme partenaire pour le Trail de ce WE. Participation financière de 2.500 € et une équipe de bénévoles d'AMDQ encadrera le parcours des enfants.

Nous nous réjouissons de cette opportunité de nous rapprocher ainsi du Club des Sports de Megève qui œuvre avec dynamisme pour soutenir les activités sportives et ce dans une approche omnisport. Ceux d'entre vous qui souhaiteraient participer à l'encadrement des courses pour enfants sont invités à se faire connaître auprès de Roland Vaxelaire.

Pour finir, quelques nouvelles de la Vie Locale

Demi-Quartier

De manière à assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la Mairie de Demi-Quartier va quitter la Tour Magdelain, place de l'église. Une histoire qui se tourne... Les travaux sont en cours pour l'installation en automne 2021 de la nouvelle Mairie sur le territoire de Demi-Quartier, à proximité des services techniques.



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

Remontées mécaniques

Lanchettes: vous vous souvenez que quelques propriétaires fonciers étaient récalcitrants à accepter les conditions d'utiliser leurs terrains qui leurs étaient proposées par La Mairie. La bonne nouvelle est que la Préfecture a signé un arrêté les obligeant à accepter ces servitudes. Par contre, des recours ont été déposés ; ceci entraîne encore des retards. Les travaux de déboisement étaient programmés pour l'automne prochain. Il existe un doute pour tenir ce calendrier. Nous ne pouvons espérer la mise en service des nouvelles installations qu'à Noël 2022.

La Cry : un téléski va être installé pour relier le Plannelet à la Piste des Mandarines. Ces installations sont entièrement financées par SFHM.

Réductions pour les résidents de Megève

Une bonne nouvelle, la Carte de Résidents (permanents et non-permanents) ainsi que l'adhésion à Vivre Megève devrait prochainement permettre la gratuité pour le ski-pass piéton et des réductions significatives sur les forfaits saison.

Pour les autres activités du type Palais des Sports, les résidents non permanents devraient obtenir des réductions de 40% comme les résidents permanents (20% actuellement).

Chambre du Commerce et de l'Industrie et Chambre des métiers et de l'artisanat

L'étude lancée l'été 2018 sur un diagnostic permettant de faire des propositions pour le développement de Megève a été finalisée mais nous n'en avons pas encore reçu copie.

Animations

Comme vous le savez, la crise sanitaire a contraint les organisateurs à modifier, voir à annuler un certain nombre de manifestations ; à titre d'exemples des annulations : Le Jumping, le défilé Allard, les Estivales... Au moment où je vous parle, la programmation du Savoy Truffle semble maintenue. Certains hôtels et restaurants n'ont pas ouvert, le Palo Alto est resté fermé, le Club de Bridge a décidé de rester fermé cet été... Néanmoins, beaucoup d'évènements de moindre envergure mais variés et plaisants ou variée et plaisante ont été organisés. Renseignez-vous à l'Office du Tourisme. Les 5 rues sont ouverts.

Marché de Noël. Une nouveauté avec 25 à 30 mazots qui seront installés du 4 au 24 décembre rue Ambroise Martin.

Pour les jeunes

Un espace pour la pratique du skate a été ouvert en juillet et un bowling doit être ouvert pour la fin 2020.
Teen House : sa création était indiquée dans le programme électoral de Madame Le Maire de Megève.
L'emplacement et l'organisation ne sont pas déterminés à ce jour
Tyrolienne : projet ambitieux (entre haut de L'Alpette et haut de Rochebrunne)

Vie économique

La saison d'hiver s'est interrompue brutalement, l'été s'annonce moyen...

La municipalité a décidé de soutenir au maximum les acteurs de la Vie économique : à titre d'exemples, terrasses des restaurants agrandies, allègement ou même suppression de droits d'utilisation d'espaces ou certains loyers de biens communaux, matériel à la maison des Anciens...



Baisse des recettes au Palais des Sports.

Tout cela va coûter cher, un déficit annoncé de l'ordre de 3M€ qui devra être comblé par une diminution des investissements ainsi que des économies sur les charges d'exploitation.

Il semblerait que la fréquentation de nos communes n'est pas mauvaise en ce début de saison mais que le pouvoir d'achat des visiteurs soit inférieur à l'accoutumée.

Rapport financier

Présenté par Bernard MOUY, trésorier

Amis de Megève et Demi-Quartier							
Arrêté Analytique 2019 en €							
	Recettes 2018	Recettes 2019		Frais 2018	Frais 2019	Solde 2018	Solde 2019
Fonctionnement			Fonctionnement				
Cotisations	6 590,00	8 865,00	Lettre d'information	698,59	748,94		
Dons	3 000,00	150,00					
Produits financiers	563,76	576,89	Partenariat	3 575,00	719,66		
			Fonctionnement	5 017,03	1 938,28		
Total fonctionnement	10 153,76	9 591,89	Total fonctionnement	9 290,62	3 406,88	863,14	6 185,01
Activités			Activités				
Divers	0,00	0,00	Divers	0,00		0,00	0,00
visite ferme	0,00	0,00	Visite ferme	0,00	228,00	0,00	-228,00
Dîner	2 120,00	3 267,10	Dîner	2 910,00	4 199,27	-790,00	-932,17
Total activités	2 120,00	3 267,10	Total activités	2 910,00	4 427,27	-790,00	-1 160,17
Total recettes	12 273,76	12 858,99	Total dépenses	12 200,62	7 834,15	73,14	5 024,84
			Variation Trésorerie courante				5 024,84
Balance récapitulative 2019 en €							
Solde au 31/12/2018				Solde au 31/12/2019			
Banque		3 708,86	Banque				4 156,81
Compte sur livret		75 731,90	Compte sur livret				77 071,61
Livret orange			Livret orange				3 237,18
			chèques non encaissés				
Total trésorerie au 31/12/2018		79 440,76	Total trésorerie au 31/12/2019				84 465,60
			Variation trésorerie				5 024,84

Une année sans dépenses exceptionnelles avec une nette augmentation des cotisations, ce qui nous amène à penser que nos actions sont bien appréciées. Nous pensons aussi qu'il y a un effet payement en ligne suite à la refonte de notre site internet.

Le faible montant des frais de fonctionnement est dû au fait que les administrateurs au-delà du temps qu'ils consacrent à l'association, ne se font en général pas rembourser les frais qu'ils engagent directement pour ces activités (frais de déplacement et autre) ; qu'ils en soient remerciés.

Où nous avons une réserve de trésorerie significative, celle-ci nous a permis de prendre quelques initiatives durant les 1ers mois de l'année. Nous prévoyons de doter comme depuis de nombreuses années les concours des Maisons Fleuries de Megève et de Demi-Quartier. Nous prévoyons aussi de doter, comme en 2019, le Loto des Anciens. Notre Association a, par le passé, soutenu des projets importants (chapelle du Maz, Table d'Orientation du Jaillet...). Dans les dernières années, plusieurs projets n'ont pas été concrétisés. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

Cotisations

Je vous rappelle les montants des cotisations 2020 :

Membre actif :	20€
Couple :	30€
Membre bienfaiteur :	50€
Membre partenaire :	80€

Nous vous proposons de conserver les mêmes montants pour l'année 2021

Élection à un poste d'administrateur

Votre Conseil vous propose d'élire pour une durée de 5 ans Madame Claire Grémont en qualité d'administrateur de notre Association. Je la remercie de bien vouloir se présenter à vous...

Conclusion

Nous vivons une période particulièrement difficile. J'ai envie de vous citer un extrait d'un éditorial de Laurent Joffrin dans Libération : « En période d'épidémie, le prochain devient menace, l'ami devient danger. Pour faire preuve de solidarité, il faut s'isoler. Pour aider les autres, il faut s'en éloigner... ». Je gage que AMDQ restera amical et solidaire dans le souci commun de la Qualité de vie dans nos communes et ce pour les résidents permanents comme pour les non permanents.

Vous avez la parole. Des micros vous seront tendus, merci de ne pas les prendre en main, par ailleurs, vous êtes priés de remettre vos masques.

- Etude sur les « forces/faiblesses » de Megève par la CCI. Le rapport a été remis à la municipalité mais celle-ci ne l'a pas communiqué à notre Association.
- Le chemin du Glapet est réouvert au public.
- Chemin de la Livraz, très apprécié l'hiver, ne peut pas être ouvert l'été car cela nécessiterait l'accord des propriétaires fonciers (terrains agricoles).
- La gendarmerie est en charge de contrôler les faiseurs de nuisance sonore la nuit en centre-ville.
- La vitesse excessive sur le plateau du mont d'Arbois est de la compétence du département.
- Le câblage de la fibre optique en haut du mont d'Arbois : échéance prévue en 2022 (le SIAN Syndicat Départemental ne dépend pas de la municipalité mais de l'état).
- Le retard pris pour le démarrage des travaux du Richemond serait dû à des différents entre les partenaires du projet.
- L'hôtel des Fleurs à Demi-Quartier, la mairie n'a pas acheté le bâtiment. Il y aurait un projet de réhabilitation par un investisseur privé.



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

Mise au vote des résolutions

Rapport Moral	approuvé à l'unanimité
Rapport financier	approuvé à l'unanimité
Quitus au Conseil d'Administration	une abstention
Élection de Claire Grémont au poste d'administrateur	approuvée à l'unanimité
Fixation du montant des cotisations sans changement	approuvée à l'unanimité

Remerciements

Grand merci pour vos présences et vos participations. Comme je vous l'ai dit, nous ne trinquerons pas ensemble ce soir ; pas d'embrassades ni de poignées de main. Rendez-vous pour un verre pendant les fêtes de Noël ? Je le souhaite fortement. Passez un bon été !

Fin de l'assemblée à 19h00



Photo R. Vaxelaire



Les amis de Megève
et Demi-Quartier

COTISATIONS 2021

La cotisation reste inchangée en 2021 et s'élève à :

• Membre partenaire	80€
• Membre bienfaiteur	50€
• Membre actif	20€
• Couple	30€

Elle nous permet de participer à l'entretien du patrimoine, de suivre les dossiers en cours et, le cas échéant, d'agir si nécessaire. Enfin, cette cotisation couvre les frais de secrétariat, d'envoi des lettres et d'organisation des Assemblées Générales.

Nous ne pouvons que vous encourager à inscrire également vos enfants. Il est important :

- de les sensibiliser à la protection d'un site qu'ils aiment,
- de les informer de la vie de la commune,
- de les faire participer à nos actions.

Nous serons heureux de les connaître et ils pourront ainsi recevoir directement nos courriels ou courriers.

ATTENTION SI VOUS AVEZ INTERNET, VERSEZ VOTRE COTISATION DIRECTEMENT SUR LE SITE DES « AMIS DE MEGÈVE »

(notice jointe ci-dessous)

Dans le cas contraire, vous pouvez nous régler soit par chèque, soit par virement selon RIB ci-dessous mais en précisant bien votre nom, vos adresses, e-mail et téléphone ainsi que le type de cotisation (cf. Bulletin)

Relevé d'Identité Bancaire-IBAN pour effectuer vos virements à l'ordre de « Les Amis de Megève » BP 133 – 74120 MEGÈVE.

CREDIT MUTUEL Domiciliation : CCM MEGÈVE - BIC : CMCIFR2A

IBAN : FR76 1027 8024 1700 0103 3584 073

COTISATIONS 1^{ER} JANVIER – 30 DÉCEMBRE 2021

Indiquez pour chacun : Nom, prénom, (mari, femme, enfants) _____

Adresse principale _____

Adresse à Megève ou Demi-Quartier _____

Adresse e-mail lisible (indispensable pour faciliter l'envoi des documents pour tous y compris les enfants) _____

Nous vous rappelons que votre cotisation doit, dans la mesure du possible, être réglée directement sur le site de notre association selon les indications données ci-dessus.
Si vos coordonnées sont modifiées (adresse, téléphone ou adresse électronique) n'oubliez pas de nous avertir ; cela vous permettra de toujours recevoir nos informations

Site internet les amis de Megève- Inscription en ligne

Il est désormais possible et **recommandé** de s'inscrire en ligne auprès de l'association les Amis de Megève.

Pour cela rien de plus simple : rendez-vous depuis sur le site www.amis-de-megeve.com.

Il suffit de créer un unique compte pour toute la famille, puis de rattacher un à un les membres. Pour cela :

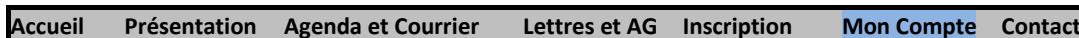
1. **Rendez-vous sur « Inscription » dans le menu, en haut du site, s'il s'agit d'une 1^{ère} inscription (et dans Mon compte pour un renouvellement)**



2. **Remplissez le formulaire ci-dessous et cliquez sur « CREER SON COMPTE » pour terminer.**

Email *	<input type="text" value="Email"/>
Mot de passe *	<input type="password" value="Mot de passe"/>
Retaper mot de passe *	<input type="password" value="Confirmer Mot de passe"/>
<input type="button" value="CREER SON COMPTE →"/>	

3. **Une fois connecté, rendez-vous sur la partie « Mon Compte » qui apparaît alors dans le menu**



4. **En bas, apparaît la liste des personnes rattachées au compte. Cette liste est vide au début :**

Liste des adhérents rattachés à ce compte

Adhérent	Type d'adhérent	Etat cotisation	Détail
Aucun utilisateur rattaché à ce compte actuellement			

5. **Vous pouvez alors ajouter un adhérent « simple », ou un « couple ».**

6. **Au cours de la procédure, on vous demandera notamment de choisir quelle type de cotisation vous souhaitez souscrire :**

Votre type d'adhésion

- Membre fondateur (80€)
- Membre bienfaiteur (50€)
- Membre actif (20€)
- Autre cotisation personnalisée

Avec l'option « Autre cotisation personnalisée », vous pouvez effectuer le don que vous souhaitez, les autres types d'adhésion sont les adhésions les plus « courantes ».



1. Pour finir, il vous sera demandé de choisir le moyen de paiement. **Merci de privilégier le paiement en ligne par carte bancaire** : (c'est facile et rapide)

Votre moyen de paiement

- Paiement par CARTE BANCAIRE (conseillé : votre inscription est instantanée)
- Paiement par VIREMENT
- Paiement par CHEQUE (votre inscription n'est effective qu'à l'encaissement de votre chèque)
- Paiement en LIQUIDE (votre inscription n'est effective qu'à l'encaissement de la somme)

2. Si vous payez par carte bancaire, après finalisation du paiement, vous retrouverez sur la page « Mon compte » votre inscription :

Liste des adhérents rattachés à ce compte

Adhérent	Type d'adhérent	Etat cotisation	Détail
<i>DUPONT Jean</i>	Membre fondateur (dernière adhésion le 25/12/2017)	Cotisation à jour	🔍

3. Si vous inscrivez un adhérent et que le moyen de paiement n'est pas la carte bancaire (et donc soit un virement, soit un chèque, soit du liquide), votre inscription apparaîtra sous cette forme :

Liste des adhérents rattachés à ce compte

Adhérent	Type d'adhérent	Etat cotisation	Détail
<i>DURAND Julie</i>	Membre bienfaiteur (dernière adhésion le 25/12/2017)	Paiement en attente	🔍
<i>DUPONT Jean</i>	Membre fondateur (dernière adhésion le 25/12/2017)	Cotisation à jour	🔍

Votre inscription sera finalisée lorsque nous recevrons votre paiement.
Un email vous sera alors envoyé pour vous confirmer la finalisation de l'inscription.

4. Vous pouvez enfin récupérer votre reçu fiscal en accédant au détail d'un adhérent via la LOUPE :

Adhérent	Type d'adhérent	Etat cotisation	Détail
<i>DUPONT Jean</i>	Membre fondateur (dernière adhésion le 25/12/2017)	Cotisation à jour	🔍

Puis en cliquant en bas sur « Télécharger votre justificatif »

Historique d'adhésions

Date	Type	Paiement	Montant	Justificatif Fiscal
25/12/2017	Membre fondateur	Carte bancaire	80€	Télécharger le justificatif

